



Loire-Atlantique Vendée

50 Bd de la Liberté 44100 Nantes

Tel : 0251806680

sudposte44@orange.fr

<http://www.sudptt44.org>

SECTION NANTES ERAUDIÈRE

PRIME D'ÉQUIPE 2019-2020

2019 : A chaque début de trimestre, les agents doivent être informés des indicateurs permettant d'obtenir la prime d'équipe pour l'année en cours. Prétextant que les objectifs n'étaient pas atteints, la direction voulait neutraliser les primes des deux premiers trimestres 2019. Cependant, ni le Cedex ni le Ménage n'ont eu connaissance des indicateurs et des objectifs. Pour remédier à cette injustice, le syndicat SUD a déposé un préavis de grève afin d'obtenir le montant maximum, qui est de 225 € pour le premier semestre. Résultat : le personnel, avec SUD, a gagné et obtenu cette prime.

Pour les deux derniers trimestres 2019, une nouvelle fois, les objectifs et indicateurs n'ont pas été communiqués au Ménage. A l'occasion d'une RDSL, la direction a informé les organisations syndicales que le montant pour le second semestre serait de 125 €, soit un total de 350 € pour l'ensemble de l'année 2019. Toutefois, le matin de la prise de parole de SUD, la direction est revenue sur ce qu'elle avait annoncée en indiquant que la prime du second semestre ne serait plus que de 75 €, et donc 300 € pour 2019. En réaction, SUD a immédiatement contesté ce montant par mail au DE. En effet, SUD a rappelé que les objectifs n'étant pas donnés, le montant doit être au minimum de 75 € par trimestre. La direction a répondu qu'elle acceptait

notre revendication. En conséquence, le montant total sera de 375 € et sera versé en mars 2020.

En ce qui concerne le Cedex, les agents ont dépassé leurs objectifs. Le montant versé sera de 450 €.



2020 : La prime d'équipe évolue. Les personnels éligibles sont tous les agents courrier ayant au moins trois mois d'activité consécutifs dans l'établissement. Les chefs d'équipe sont également concernés. Le montant maximal atteint 670 €.

Un élément nouveau va désormais impacter le versement individuel de la prime d'équipe, c'est le « présentisme ». Cela consiste pour l'agent à avoir un maximum de deux absences sur l'année et un total maximum de six jours d'absence. Si une des deux conditions n'est pas respectée, la prime connaîtra une décote de 9 % par jour d'absence, **dès le premier jour d'absence**. Les absences ne pouvant pas avoir d'impact sur la prime sont les CA, les ASA familiaux, les congés parentaux, les jours

de formation, les accidents du travail sans arrêt, les absences des RP (JAS, ASAI ...).

Au Ménage, les indicateurs nationaux comptent pour 60 % de la prime. On trouve zéro accident responsable en voiture, zéro accident de travail avec arrêt (ATA) et les réclamations réexpédition (chiffre à définir). Les indicateurs locaux correspondent à 40 % de la prime avec l'engagement zéro DRP service facteur et un apport tous les deux mois.

Au Cedex, les indicateurs nationaux comptent aussi pour 60 % de la prime. On retrouve zéro accident responsable en voiture, zéro ATA et anomalie BAL (chiffre à définir). Les 40 % d'indicateurs locaux sont : zéro DRP service facteur et deux apports par trimestre et par tournée.

SUD considère que cette prime est un véritable SCANDALE. Elle est totalement injuste pour celles et ceux qui sont victimes de maladie. Bien que le montant de la prime soit revu à la hausse, les chances pour obtenir le maximum demeurent extrêmement minces. De plus, on peut s'apercevoir que les jours de grève seront décomptés. Il faut rappeler que la grève est un droit constitutionnel.



PARC VELO DE NANTES ERAUDIÈRE

Depuis la promotion du responsable VAE à la PPDC multi-flux, le parc vélo se trouve dans un état lamentable. Il n'y a plus personne pour effectuer les réparations, l'entretien de base ou la gestion des VAE. Des réparateurs de Nantes Bretagne et de Saint-Herblain ont alors été appelés pour intervenir en urgence. Le réparateur de Nantes Bretagne a notifié au DE, par un mail avec des photos, la dangerosité des VAE de Nantes Eraudière.

Pendant trois semaines, au mois de février, aucun réparateur n'est intervenu. En conséquence, SUD a interpellé le DE pour lui demander des explications. Il nous a informés qu'un intervenant extérieur viendrait réparer les VAE seulement une fois par semaine. Pour SUD, c'est insuffisant vu la taille du parc VAE de Nantes Eraudière, cela nécessite un réparateur qui lui soit dédié entièrement.

REORGANISATION 2020

Le diagnostic devait être rendu aux agents et aux organisations syndicales fin décembre 2019. Nous attendons toujours... et on nous parle maintenant de fin mars. Cela représente un retard de 3 mois. Techniquement, il n'est donc plus possible de mettre en place la réorganisation fin juin.

SUD avertit : nous n'accepterons pas que le scénario soit rendu en juillet ou en août. Il faudra que la direction neutralise ces 2 mois d'été.

Pratiquement partout, la DEX Pays de la Loire met en place une organisation au Ménage axée autour du 35-42h. Ce qui justifie pour eux des fins de service repoussées et donc la mise en place de la méridienne. Le DE a également décidé d'imposer à Nantes Eraudière les tournées sacoches.

Il faut que le personnel du Ménage réfléchisse au maintien du 39h22, qui permet une fin de service plus tôt et ne justifie pas la pause méridienne. Le personnel a montré son **OPPOSITION** à la mise en place des tournées sacoches et de la pause méridienne

PREPAREZ-VOUS A LA LUTTE !!!!!

